



Institut Moreau-Daverne®

**Entrer dans le monde agricole par le biais
du maraîchage sur petite surface**

Formation au maraîchage

Selon la technique traditionnelle française

Nommée « French Method » depuis un siècle

C'est la voie idéale :



Sur la voie royale de l'installation en agriculture

Les « petits exploitants agricoles » dont parlent tous les documents de l'ONU (FAO) représentent 90% des agriculteurs dans le monde.

Ils fournissent au quotidien la quasi-totalité des aliments de première nécessité aux terriens.

C'est dans ce monde que le maraîchage sur petite surface permet d'entrer

Se reconvertir en assurant un plein épanouissement personnel et professionnel

Caractéristiques d'une ferme en French Method

5000m² maximum répartis comme suit :

- 1000m² de maraîchage en entremêlement des cultures (French Method)
 - 1000m² pour les Solanacées et Cucurbitacées
 - 500m² à 800m² pour les pommes de terre
 - 500m² à 1000m² de petits fruits
- En option si affinité :
- Petit élevage de poules ou cochons nains

La French Method

Quatre siècles de traditions confortés par la modernité des connaissances scientifiques les plus actuelles donnent la structure de la formation dispensée par l'Institut Moreau-Daverne et permettent de se positionner dans sa nouvelle vie.

Notre formation d'un an propose une immersion totale dans la production maraîchère, car c'est par la pratique qu'on fait pousser les légumes.

La théorie permet de comprendre mais l'essentiel du métier est manuel : préparation des sols, semis, repiquages, entretien, récoltes, conditionnement, ventes...

C'est la raison de cette formation à 80% pratique et 20% théorique.

Les responsabilités prises dans le courant de l'année permettent d'endosser le rôle de chef-fe d'exploitation sans s'en rendre compte.

Agronome
Maraîcher
Ancien président d'Agribio 06
« Meilleur Ouvrier de France »
Créateur de l'Institut Moreau-Daverne®
Organisme de formation
Professionnelle continue
Centre de recherche et d'encadrement
A l'installation en agriculture



Christian Carnavalet fait partie de la dernière génération française à avoir bénéficié de l'enseignement horticole traditionnel et à avoir pratiqué le métier dans des entreprises tel qu'il est décrit (pour l'essentiel) dans le livre de J.G. Moreau et J.J. Daverne



Le réseau

Un apprentissage communautaire
Une installation locale au sein
d'un groupe coopératif



Formation

La French Method

« La » méthode maraîchère traditionnelle qui a inspiré le monde entier depuis 200 ans jusqu'à J.M. Fortier au XXIème siècle

L'Institut Moreau-Daverne® est le seul à enseigner l'expérience et la pratique issues directement du savoir-faire révélé par les maraîchers parisiens du XIXème siècle dans le livre « Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris » de JG. Moreau et JJ. Daverne paru en 1845.

Car enseignée dans toutes les écoles d'agriculture de France et pratiquée dans toutes les entreprises jusque dans les années 1980, le jeune apprenti Christian Carnavalet s'est imprégné de ce savoir dans sa jeunesse, avant de moderniser la French Method par la combinaison du meilleur de la tradition avec les savoirs modernes les plus pointus.

Une réflexion de plus de 50 ans

Une vie d'observation, d'adaptation, d'apprentissage des connaissances scientifiques, de réflexion et de perfectionnement des pratiques sur le terrain mise au service des candidats et candidates au métier du maraîchage : pour leur révéler les secrets du métier, les conduire à créer leur entreprise et à inventer l'avenir du maraîchage.

Maître-maraîcher : chef d'exploitation en maraîchage biointensif sur petite surface

Maîtresse maraîchère : cheffe d'exploitation en maraîchage biointensif sur petite surface

Formation théorique : étalée sur neuf mois

Sa mission: la structure des cours de l'Institut Moreau-Daverne® est conçue pour accompagner les stagiaires depuis l'acquisition des bases techniques de production jusqu'à la création et la gestion administrative d'une entreprise agricole.

Elle s'articule autour de trois piliers principaux : les fondamentaux agronomiques et la conduite des cultures, la gestion économique et la création d'entreprise.

Le processus commence par l'acquisition des connaissances essentielles à la production maraîchère intensive sur petite surface

- Une fois les techniques maîtrisées, les cours abordent la rentabilité et les débouchés commerciaux

L'aspect administratif et juridique, nécessaire à la professionnalisation, est traité vers la fin du cursus

Les facteurs clés de la rentabilité économique spécifique du maraîchage selon la « French Method » sont largement abordés dans le cadre de la formation.

La French Method dans le monde agricole

Présentation générale de la méthode

Production maraîchère et gestion d'entreprise

Améliorer la souveraineté et la résilience
alimentaire des territoires, des Communautés de
Communes, départements et Régions



Le sol Son fonctionnement

Un fonctionnement complexe

Qu'est-ce qu'un sol ?

Comment entretenir et améliorer notre
principal outil de travail



La petite entreprise agricole

Le régime micro-agricole

Devenir agriculteur Créer sa petite entreprise en agriculture

Les différents statuts pour devenir agriculteur
Les démarches à entreprendre
Le régime de la Mutualité sociale agricole (MSA)



COURS N° 1

COURS N° 2

COURS N° 9

Formation pratique : sur 12 mois

- ▶ Elle se déroule sur le terrain, 1 540 h, au cœur des "marais", tous les jours durant 7h, en dehors des heures formation théorique.
- ▶ Mise en condition réelle d'exploitation
- ▶ Maîtrise des gestes traditionnels du maraîchage mis au point par les professionnels français du XIX^{ème} et apports modernes du XX^e et XXI^e siècle, des gestes techniques permettant de produire sur 1000m² un panel de 60/70 légumes pour la vente directe ou collective. Explications scientifiques des améliorations agronomiques du XXI^{ème} siècle.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- a) Passage de l'exécution individuelle des tâches à réaliser sous la directive de l'instructeur à la responsabilité décisionnelle personnelle, sur la planification du travail et des résultats attendus.
- b) Capacité à transmettre les indications des tâches attendues à des équipes subordonnées.
- c) Autonomie décisionnelle, organisationnelle et commerciale.



Changer de métier est une aventure qui peut faire peur c'est la raison qui nous a poussé à proposer une formation qui intègre les candidats et candidates au métier du maraîchage dans une entreprise virtuelle mais en même temps réelle.

En effet, les nouveaux arrivants intègrent un espace où ils expérimentent en conditions réelles sur 1000m² un démarrage d'activité entrepreneuriale sans en assumer les frais d'investissements, mais en réalité de productions.

Tous les stagiaires participent ensemble aux récoltes, au conditionnement et à la vente des productions aux clients du centre de formation, à l'événementiel sur site, à l'encadrement des élèves des lycées et CFPPA en stage d'études à l'Institut, aux interviews télé ou radio, etc...

- Mise en condition réelle d'exploitation
- Préparation des sols
- Semis à repiquer
- Semis directs
- Récoltes et conditionnement
- Contact clientèle
- Repiquage : réalisation des entremêlements
- Entretien des cultures
- Organisation du marais, préparation des planches de culture
- mise en place de l'arrosage
- Pose d'arceaux, voiles
- Pose de film plastique
- Problématique de l'ombrage
- Palissage des plantes grimpantes
- Pratique du travail du sol
- design des planches
- organisation des contreplantations
- Manutention- livraisons
- Gestion phytosanitaire



Les avantages de la formation à l'Institut Moreau-Daverne

- ▶ Une année de test en production réelle
- ▶ Une formation théorique rigoureuse
- ▶ Une analyse de ses capacités à produire par des chiffres concrets
- ▶ L'approche du monde agricole dans sa diversité
- ▶ Le contact clientèle et fournisseurs
- ▶ Le contact des élus locaux, presse, association, Amap, etc...
- ▶ Participation à de l'événementiel privé, local, national (FNAB)
- ▶ L'approche de scientifiques et d'entreprises (enseignants/chercheurs/start-up) au fait de la recherche sur les nouveaux intrants agricoles ou techniques de productions
- ▶ Une ouverture globale sur le monde de l'entreprise



Mais surtout

L'apprentissage des responsabilités et des techniques pour une production annuelle

La métamorphose graduelle en chef d'entreprise capable de gérer une petite ferme

L'accompagnement à l'installation dans toutes les démarches administratives, bancaires, sociales

La recherche d'un terrain sur le territoire français en lien avec les organismes agricoles, les maires, les associations, etc...

La création de votre entreprise

Avec la formation de l'Institut Moreau-Daverne et votre rapport de fin de formation reflétant votre parcours d'apprentissage et vos productions chiffrées, **vous avez les preuves de vos capacités à créer votre entreprise**: élus, banquier, association, subventions vous sont acquis.

Ce qui compte, en agriculture, c'est la capacité à produire, la persévérance, la résilience après une épreuve climatique, l'adaptation aux conditions météorologiques, **le contact clientèle, l'amour de la Nature**

Pour endosser l'habit du chef ou de la cheffe d'entreprise, il faut du bon sens, être économe et rigoureux dans l'analyse de ses besoins. On apprend cela aussi pendant son année de formation.

Caractéristique d'une ferme en French Method

5000m² maximum répartis comme suit:

- 1000m² de maraîchage en entremêlement des cultures (French Method)
- 1000m² pour les Solanacées et Cucurbitacées
- 500m² à 800m² pour les pommes de terre
- 500m² à 1000m² de petits fruits

En optionsi affinité:

- Petit élevage de poules ou cochons nains

Le diplôme n'est pas un gage de compétences pour réussir ses productions !

Aucun de nos stagiaires, depuis cinq ans, ne cherchent à passer un diplôme. Jeunes femmes et jeunes hommes en rupture de leurs anciens métiers, souvent fort diplômés, ils veulent apprendre à cultiver des légumes. Tous ont bien compris que seule la pratique leur permettra d'arriver à leurs fins : produire et s'installer !

- ▶ C'est par l'apprentissage des gestes, la routine jour après jour de ces gestes et leur répétition sans cesse améliorée que s'acquiert l'expérience.
- ▶ Elle sera productive et viable parce que vous l'aurez testé et élaboré pendant un an sur des bases fiables.
- ▶ Combinée à celle-ci, l'observation des conditions météo pour réagir, la compréhension des réactions des plantes à vos soins, l'intuition des actions à mener pour encadrer vos productions, vos connaissances théoriques, vous donneront l'assurance pour créer votre entreprise

Les conditions d'affiliation des non-salariés agricoles

Pour être reconnu « agriculteur à plein temps » la MSA ne demande pas de diplôme.

A compter du 1er janvier 2024, pour être affilié à la MSA, en qualité de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole, l'importance de vos activités agricoles doit atteindre l'un des trois seuils de l'activité minimale assujettissement (AMA) ci-dessous.

1 - La surface minimale d'assujettissement (SMA)

C'est la surface qu'on vous demande d'exploiter dans votre spécialisation: elle est variable selon chaque département

2 - Le temps de travail nécessaire à la conduite de l'activité agricole

Le temps de travail consacré à l'activité agricole doit être **au minimum de 1200 heures de travail par an.**

3 - Le revenu professionnel généré par l'activité agricole pour les non retraités

Si l'activité agricole procure un revenu professionnel annuel supérieur ou égal à l'assiette forfaitaire applicable à la cotisation d'assurance vieillesse individuelle (800 SMIC), vous serez affiliés à la MSA en qualité de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole.

Si vous atteignez l'un des 3 critères de l'AMA, vous êtes affilié de droit.

Un diplôme n'est pas gage de compétences pratiques pour une embauche.

L'employeur cherchera l'expérience et l'efficacité !

- ▶ Si vous êtes compétent, engagé et sérieux, autant travailler « pour soi » et s'épanouir dans le rôle d'un dirigeant de petite ferme.
- ▶ Créer sa ferme et vivre de ses productions, en aménager l'organisation selon ses désirs et la faire évoluer dans le temps, s'installer sur un territoire et en devenir un acteur, une actrice reconnue et appréciée : **c'est l'objectif final de la formation** qui vous est proposée.
- ▶ Mais rien ne vous y oblige : nos élèves sont recherchés par les entreprises pour leur savoir-faire exceptionnel !

Les démarches à entreprendre pour créer son entreprise individuelle agricole sont relativement simples.

Elle passe par un dossier déposé sur le portail e-procédure sur <https://procedures.inpi.fr>

Ensuite la MSA vous envoie un dossier papier à remplir.

Le métier de maraîcher/maraîchère reste à réinventer

Transformation
Préparation des légumes
Mise sous vide
Bocaux
Accueil à la ferme
Événementiel
Restauration
Etc ...

→ Créer sa ferme ne peut se faire que sur une petite surface dont on maîtrise la production par une technicité et une méthode de travail éprouvée. On pourra s'agrandir ensuite...

→ Créer sa ferme ne peut se faire qu'en relation avec les élus locaux pour trouver le terrain, les entreprises du territoire pour les débouchés et le public, le consommateur pour assurer sa pérennité.

→ C'est le défi pour les nouveaux arrivants dans ce métier qui démarrent avec peu de capitaux.

Cultiver ne suffit plus

Proposer des légumes préparés, prêts à l'emploi

Engranger la plus-value de la transformation

S'adapter au monde moderne, chacun avec sa personnalité

La ferme-école de l'Institut Moreau-Daverne®

Le Centre d'agroécologie de l'Institut Moreau-Daverne® entretient 2.2 ha de terres agricoles et 0,5 ha de verger pour la production de cultures biologiques, la recherche, l'apprentissage, la reconversion professionnelle et la sensibilisation grand public.

Ces terrains et les installations associées sont en activité depuis octobre 2021.



Une ferme-école au cœur
du territoire cannois

En relation avec le
monde agricole local et les
élus du département

Centre de recherches
et de diffusion
des savoirs agricoles

La tradition, l'innovation et
l'expérimentation
comme ADN du système
d'apprentissage

Lieu d'accueil tous publics,
de partage et
d'événementiel

UN MODÈLE AGRICOLE VIABLE ET VIVABLE

L'agro-écologie et la « French Method » présentent de nombreux intérêts tant sur le plan écologique, que sur le plan économique et social.

Intérêt économique

- Augmente la production par surface cultivée
- Optimise le temps de travail
- Diminue les investissements initiaux
- Facilite l'accès à la terre

Intérêt écologique

- Régénère les sols
- Préserve la biodiversité
- Séquestre du carbone
- Gère sainement l'eau et les énergies naturelles

Intérêt social

- Décentralise nos systèmes alimentaires
- Renforce la dynamique territoriale
- Favorise l'installation et la qualité de vie des agriculteurs.trices
- Crée des liens entre les villes et leur ceinture rurale
- Nombreux bénéfices pour la santé

L'accent sur la production et le vente

Produire n'est pas simple. Le processus de culture et les récoltes résultent du travail quotidien de l'agriculteur, de la bonne conjonction du climat, des soins et de la biologie du sol.

La vente ne s'improvise pas. Le démarchage et le relationnel clients, l'accueil du public à la ferme s'apprennent par contact direct avec la réalité du terrain.

Tout en apprenant la gestion au quotidien

Le prévisionnel des semis et des récoltes, les commandes d'intrants, de graines, de cagettes, la collecte des factures d'achats, le suivi des récoltes et des livraisons, la rédaction des factures de livraisons, le relationnel avec les fournisseurs, la gestion des saisonniers, etc., se fait au fil des jours.



Objectif global

Donner une première année d'expérience pratique

Tester la réalité du terrain et conduire des productions du semis à la récolte

Favoriser l'entrée dans le monde agricole par

- le maraîchage bio-intensif sur petite surface
- des connaissances pratiques traditionnelles et modernes
- une vision globale du monde agricole
- un relationnel avec les élus des Territoires
- la création d'une entreprise individuelle
- la faiblesse des investissements de démarrage
- une mise en situation réelle de la gestion d'entreprise
- une insertion dans le contexte économique local

Apprendre à gérer un chiffre d'affaires, sa vie professionnelle et personnelle

Permettre l'accomplissement d'un rêve en se confrontant à la réalité de la vie agricole

Sécuriser et accompagner la mise en place des projets des personnes formées

La pédagogie

L'apprentissage par la pratique, complété par **des connaissances théoriques** pointues

Mise en situation immédiate de responsabilité de production

Prise en main d'une parcelle de 1000m², du matériel d'exploitation, du calendrier des semis, de la conduite des cultures, des récoltes, des ventes

Participation aux activités globales de commercialisation du centre de formation

Insertion dans la vie communautaire des stagiaires en formation

Encouragement à développer sa future clientèle durant la formation

Déroulé au quotidien

Travail pratique dans son « marais » sept heures par jour minimum

Formation théorique deux jeudis par mois

Entretiens individuels mensuels en suivi pédagogique et préparation du rapport final de formation et du dossier de création d'entreprise

Participation aux récoltes pour la commercialisation grossistes, cantines, Amaps, clients privés...

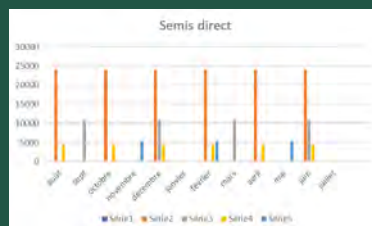
Participation aux événements FNAB (de Ferme en Ferme), fêtes agricoles locales, événementiel organisé par l'Institut Moreau-Daverne, accueil du public, presses, élus, associations, etc...

Obligations réglementaires des stagiaires

Processus d'intégration des stagiaires à la gestion de leur marais

Différents documents sont à mettre en place, à tenir quotidiennement à jour. Ces documents permettent un suivi précis des semis, productions, récoltes, traitements, etc., pour établir le rapport final de formation mais ils servent également au certificateur bio à vérifier la cohérence du travail effectué avec la Réglementation Européenne.

- Cahier de culture
- Cahier de traitement
- Cahier des semis
- Cahier des récoltes
- Cahier de ventes



Investissement de base pour 1000m2		
aménagement du terrain sur 0,50x0,60m	4,100.00 €	
Fumier	400.00 €	
transport fumier	350.00 €	Plus être gravité
étaillage fumier	250.00 €	
incorporation du fumier	400.00 €	
engrais	2,200.00 €	
IS/Total	3,000.00 €	
P10 P17	300.00 €	
cartes semis/produit/humain	400.00 €	
identifié/paille/raieau/brouette	450.00 €	
système d'arrosage		
canalisateur primaire 10 bars 100ml 60mm	75.00 €	
boches	15.00 €	
boches arrosage	200.00 €	rempliable au départ
manches souple	32mm	
patente arrosage pro	2.00 €	
canalisateur secondaire 4 Bars 32mm colonne 100ml	150.00 €	
T Taper (goutte-à-goutte) une colonne 3050 ml	350.00 €	
balance de pesée légumes	250.00 €	
programmateur	50.00 €	
IS/Total	1,280.00 €	
1,7,10,11	7,500.00 €	ou un autre
échafas	595.00 €	
semis mater rang	450.00 €	
caquettes		
IS/Total	8,545.00 €	
semis tourné 150m2	6,500.00 €	
lavette	600.00 €	
hangar Diverbia		
chambre froide 15m2	6,000.00 €	
IS/Total	13,200.00 €	plus tant
fourgon	4,100.00 €	
voiture	1,200.00 €	1200
voiture	1,500.00 €	350
TOTAL	16,375.00 €	indépendante au démarrage

Rapport de fin de formation

C'est le document de synthèse de l'année de formation

Son contenu peut être diffusé aux personnalités et institutions partenaires de l'Institut Moreau-Daverne.

Les stagiaires présentent leur travail devant un jury constitué de ces personnalités : professionnels, élus locaux, représentant Chambre d'agriculture, enseignants lycées et CFFPA, Associations, banquiers, etc...

But : Montrer l'évolution entre l'arrivée et la sortie au point de vue maîtrise de la production maraîchère sur le terrain

(Apprentissage sur place - relation avec les expériences précédentes – mixage des savoirs à ce jour)

Le/la stagiaire y incorporera ses perspectives d'installation

Présentation de l'entreprise à venir dans sa forme juridique, matériels, investissements, perspective clientèles, bilans prévisionnels, lieu d'installation...

Ce rapport viendra étayer le dossier économique du business-plan en montrant l'expérience acquise durant une année de production en conditions réelles.

Les AIDES à l'installation : mythe et réalité

Un diplôme de niveau 4 est exigé pour demander la subvention « jeune agriculteur » (moins de 40 ans). Sinon aucun diplôme n'est demandé pour devenir agriculteur !

Pour obtenir une aide ou une subvention, sauf cas particulier selon les aides et les Régions, **le statut d'agriculteur suffit**. Une fois déclaré à la MSA, on peut déposer son dossier de subvention ou de prêt à taux zéro.

Les AIDES sont très nombreuses et variables selon les Régions : subventions, prêts individuels à taux zéro, aide à l'installation, aide à l'achat de matériel, etc., elles complètent en général d'un prêt bancaire de démarrage d'activité (seul un banquier peut vérifier votre capacité à rembourser) et interviennent après la création de votre entreprise.

Mais comme pour toute création d'entreprise, il est conseillé et logique de se former au métier que l'on veut exercer. Formation théorique et surtout stage de pratique en entreprise.

Organisation de l'institut

Responsable administratif
pour renseignement et
inscription

Christian Carnavalet

Responsable pédagogique
de la formation et des
programmes

Christian Carnavalet

Responsable du handicap et
de l'accueil des personnes
en situation de déficience

Christian Carnavalet

06 67 53 66 94

ÉCOLE DE MARAÎCHAGE URBAIN

Chemin de la Plaine de Laval
06150 CANNES-LA-BOCCA – France

contact@moreau-daverne.fr

<https://moreau-daverne.fr>

Des formations pour qui ?

La formation longue s'adresse à toute personne engagée dans un processus de reconversion professionnelle, désirent aborder le maraîchage et le pratiquer par création de son entreprise agricole.

Les formations courtes (une semaine) s'adressent aux personnes en démarche de création d'entreprise maraîchère : elles éclairent les stagiaires sur toutes les facettes techniques, économiques, juridiques et d'insertion locale d'une petite entreprise maraîchère sur son territoire.

Prés requis

Les formations sont accessibles à tout public majeur sachant lire et écrire, exceptées aux personnes à handicap moteur empêchant la marche, le port de marchandises ou les positions au sol. Ces formations sont inaccessibles aux personnes ayant un handicap visuel ou une déficience mentale mais des possibilités sont offertes dans d'autres organismes de formation. (Nous contacter pour connaître ces offres spécialisées)

Avoir des bases agronomiques et maraîchères minimales est un plus mais aucune connaissances en ces domaines n'est indispensable pour intégrer nos formations.

Vous êtes :

- Porteurs de projets à l'**installation**
- Personnes désirent changer d'**orientation** professionnelle
- Personne en processus de retour à l'**emploi**

Vous êtes originaires de toutes régions, tous pays

Modalité d'inscription

Après un entretien téléphonique, un séjour sur site de 3 jours est indispensable pour validation du projet de formation.

La démarche d'inscription se poursuit ensuite l'étude du positionnement individuel de chaque candidate et candidat pour assurer son autonomie financière durant l'année de formation.

Le coût de la formation est pris en charge par France Travail ou d'autres financeurs selon les cas individuels.

Le coût de la formation est de zéro € pour les personnes prises en charge.

Un contrat avec l'Institut Moreau-Daverne® est ensuite signé ainsi que l'adhésion au Règlement intérieur et aux conditions réglementaires d'intégration.

Personnes formées depuis trois ans :

- 18 créations d'entreprises ont été réalisées en fin de formation.
- Deux maîtres-maraîchers ont créé, depuis le 1er septembre 2024, la Régie Municipale de production de légumes à Mougins.
- 15 salariés embauchés après leurs formations à l'Institut Moreau-Daverne.
- 10 candidats à l'installation en maraîchage, titulaires de diplôme agricoles, ont passé cinq jours chacun en formation courte (8 se sont installés et suivis),
- 43 élèves de CFA, CFPPA ou lycées agricoles ont effectué leurs stages d'études au sein de l'Institut Moreau-Daverne®,
- une apprentie en BTS (CFPPA Montravel) a passé une année au centre.

